

Conseil général de la Commune de Prévonloup

Séance ordinaire du

9 décembre 2020

Appel

PV de la séance du 26 août 2020

Lecture du PV par la secrétaire

Aucun commentaire ou remarques le PV est approuvé à l'unanimité

Correspondances et communications de la Municipalité

Alain Michel

COVID-19 :

- Rappel des règles COVID (masque obligatoire)
- Pas de collation ni d'apéro
- Pas d'apéro de Noël

Collège :

La pose du mécanisme du clocher était prévue au mois de novembre, malheureusement des retards COVID et différents problèmes techniques sur le réglage de l'électronique n'ont pas permis de procéder aux travaux, nous espérons encore qu'elle pourra être posée en cette fin d'année mais les jours restants diminuent fortement.

Paievements 2020 :

Afin de pouvoir payer chacun avant la fin de l'année, il est impératif que tous les frais soient transmis au boursier au plus tard le 16 décembre 2020 par l'entremise de la secrétaire du conseil général.

Cela concerne toutes les commissions ad-hoc, les commissions permanente actives : Commission de Gestion, le CCSPA (four d'incinération), AISMLE et déchetterie intercommunale, merci donc si ce n'est pas encore fait de transmettre la liste de vos participations aux séances pour que la secrétaire puisse transmettre tout cela dans les temps.

Routes :

Les travaux avancent bien, le goudronnage des trottoirs était prévu aujourd'hui. Pas pu être fait à cause de la météo, normalement le sera avant leur vacances

Quelques travaux supplémentaires ont été effectués (trottoir, glissière de sécurité).

Quelques modifications dans les plannings prévus.

Mise à l'enquête des resserrements aux entrées de localité tout prochainement sera disponible sur le site internet (entier des documents relatifs)

Merci pour votre patience et compréhension.

Nouvelle secrétaire et préposée au contrôle des habitants :

Isabelle Christinet ayant choisi de nous quitter au 31 décembre 2020 après presque 10 ans de présence au bureau communal, une procédure de mise au concours du poste a eu lieu jusqu'au 15 novembre dernier. Nous avons reçu 10 dossiers, après études de ceux-ci et quelques entretiens, nous avons choisi la candidature de Mme Marie ROSSIER, elle habite la commune de Villarzel, elle a fait partie pendant quelques années de la jeunesse de Prévonloup, certains d'entre vous la connaissent certainement. J'aurais l'occasion de vous la présenter lors d'un conseil général avec moins de restrictions COVID.

Le jour d'ouverture du bureau communal sera modifié dès l'année prochaine, il ouvrira désormais les mardis aux mêmes horaires (16h – 18h), la première ouverture de l'année aura lieu le 12 janvier 2021,

je vous rappelle qu'avec les restrictions COVID, il est obligatoire de prendre contact pour un rendez-vous, cela peut se faire en tout temps par e-mail ou par téléphone pendant les horaires d'ouverture du bureau.

Election communales :

Le 7 mars 2021 auront lieu les élections communales.

Jean-Marc Crottaz nous a fait savoir qu'il ne souhaitait pas prolonger son mandat il ne sera donc pas candidat.

Concernant les autres municipaux et moi-même, nous souhaitons prolonger notre mandat pour quelques années au moins, nous serons donc candidats.

Le délai de dépôt des listes est fixé au 18 janvier 2021 à 12h00.

2020 touche à sa fin, quelqu'un va-t-il s'en plaindre ?

Nous avons prévu une année spécialement chargée au niveau communal en particulier avec nos travaux sur les routes, c'était sans compter La Covid-19, qui a chamboulé nos plannings et nos modes de fonctionnement. Malgré cela nous avons réussi à avancer presque comme prévu sur les dossiers ouverts, on peut donc dire qu'au niveau communal on ne s'en est plutôt pas trop mal sorti. J'en profite pour remercier mes collègues municipaux ainsi que la secrétaire et le boursier pour leur adaptation à la situation tout au long de l'année.

Merci à vous chers membres du conseil pour la bonne collaboration durant cette année spéciale.

J'espère pour chacun d'entre vous et vos familles que cette pandémie ne laissera pas trop de traces au niveau santé, moral et économique.

Respectons au maximum les consignes sanitaires pour espérer une année 2021 meilleure !

Au nom de la municipalité je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, tous nos voeux de santé et de bonheur pour vous et vos familles.

Philippe Liniger

Histoire d'eau

Quelques remarques au sujet des travaux. Je suis heureux d'avoir toujours de l'eau et suppose que vous aussi. Excuses auprès de tous pour les désagréments liés à des coupures d'eau, et plus particulièrement pour les habitants du Chalet.

Nous travaillons toujours sur les deux conduites la neuve et la vieille. La vieille ravitaille la nouvelle mais elle est fragile. Durant la nuit, la semaine dernière, la vieille a lâché (vers chez M. Crottaz) les travaux en lien avec la conduite seront normalement terminés au printemps prochains. Pas toutes les habitations alimentées sont alimentées avec la nouvelle conduite.

Un problème aussi au réservoir, la conduite d'évacuation des eaux a été bouchée, nous avons essayé de déboucher, mais impossible de le faire. Nous avons dû mandater une entreprise externe, afin de creuser à 5 mètres de profondeur. Là nous avons trouvé des racines. Tout est normalement revenu à la normale. Le problème est réglé.

Au sujet de l'approvisionnement avec Billens, une séance a eu lieu dernièrement, les discussions suivent bien. Normalement, nous allons travailler avec Lovatens, Dompierre et Prévonloup. Les travaux seront répartis dans une séance prévue le 15 mars. Plus d'informations pourront être transmises à partir de ce moment lé.

L'eau viendra depuis Billens certainement en 2022.

Daniel Sprunger demande si l'eau qui provient de Billens est la même que celle de Romont ?

Philippe Liniger répond que oui, mais qu'ils ont aussi des sources

Préavis 04-2021

Lecture des comptes par Flavio Ciovetta et commenté par Alain Michel au fur et à mesure

Budget 2021 - Remarques (par Alain Michel)

1 – Administration générale

- Aucune remarque

2 - Finance

- **21.** Nous avons budgétisé des revenus d'impôts prudents inférieurs aux prévisions, l'effet COVID n'est pas connu, l'influence sur nos revenus d'impôts est inconnue.
- **22.** La péréquation prend en compte notre augmentation de population, le chiffre de 194 habitants (31.12.2019) est maintenant utilisé pour toutes les charges qui se paient à l'habitant, pour mémoire nous étions à 184 habitants pour le budget 2020, cela représente une augmentation d'environ 5%.

3 – Domaines et bâtiments

- Aucune remarque

4 – Travaux

- **45.** Toujours en déficit sur les déchets, nous sommes en attente d'un nouveau règlement de la déchetterie afin de pouvoir modifier notre annexe et adapter la taxe déchetterie (espéré pour 2021)

5 – Instruction publique et cultes

- **51.** Augmentation par rapport aux 194 habitants, nous avons actuellement beaucoup d'élèves et une bonne utilisation des UAPE. Le budget AISMLE est en augmentation de 1.18 % pour la partie scolaire et de 16.38 % pour la partie UAPE. Les revenus UAPE dépendent de la participation financière des parents, force est de constater que ceux-ci sont beaucoup plus bas que l'estimation faite lors du lancement des UAPE.

6 – Police

- **65.** Pompiers augmentation de 6 chf par habitants et passage à 194 habitants

7 - Sécurité sociale

- **71.** Passage à 194 habitants pour toutes les factures ARAJ, augmentation de 19.05 CHF / habitants, le départ des communes de l'ASIA (Cercle école Avenches) pèse lourdement sur le budget ARAJ. ARAJ, mise en place d'une provision COVID de 14.- par habitant pour un total de 2716 CHF.

8 – Service industriels

- La commune de Dompierre utilise pour sa consommation 100% de l'eau de Romont depuis 2020, leurs captages ne sont plus conformes (Chlorothalonil), le volume global d'eau achetée à Romont a donc plus que doublé, le montant facturé est adapté en conséquence. Notre consommation est estimée pour 2021 à 13'000 m3

Ceci donne :

Un total de charges de	Fr. 552'305.84
Un total de revenu de	Fr. 561'308.00
Un excédent de	Fr. 9'002.16

Lecture du préavis par la secrétaire

Lecture du rapport de la commission

Le rapport de la commission composée Schneider Mar, Schaer Olivier, Sprunger Daniel, Wyssa Hervé.
Rapporteur Schneider Marc

La commission demande d'approuver le budget tel que présenté.

Question / remarque

La présentation du budget n'amène aucune question ou commentaire

Le budget est approuvé à l'unanimité

Divers et propositions individuelles

Claire Lise Sumi donne quelques mots sur l'AGAP, les organisateurs avaient préparé la journée pour la mi-novembre. La journée avait remporté une forte envie de participer de la part des habitants. Environ 80 personnes inscrites dont 25 enfants pour planter leur arbre. L'idée est reconduite pour 2021 si tout le permet.

La municipalité en a discuté, il y aura toujours une place pour planter les arbres avec plaisirs pour renouveler la démarche dès que possible

Le président Léandre Bolomey, clôture la séance en souhaitant à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et remercie les membres du conseil pour les travaux effectués

Séance levée à :

Le Président
L. Bolomey

La secrétaire
C. Bréchon